

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROYE EN DATE DU 4 avril 2018

Le mercredi 4 avril deux mille dix-huit à 20 h 00, le Conseil Municipal de la commune de ROYE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations, sous la présidence de **Monsieur Bernard PIQUARD, Maire de ROYE**

Présents : PIQUARD Bernard, OLIVIER Rose, FLEURY Eric, MATHIEU Marie-France, COLLE Philippe, POULAIN Agnès, TERNET Alain, GROMAND Daniel, GAMBA Catherine, BRINGOUT Joël, BESANÇON Valérie, FAIVRE Gisèle, DESBOEUF Jean-Luc, REGNIER Fabrice

Absents : DEMANGE Catherine

Absents excusés :

Pouvoirs :

Mr REGNIER Fabrice a été élu secrétaire.

Date de la convocation : 27 mars 2018

Le président ouvre la séance

Approbation du Compte de Gestion 2017

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la régularité des écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Maire, Mr Bernard PIQUARD ne participera pas au vote. Il quitte la séance et Mme Rose OLIVIER, 1ère adjointe, prend la présidence pour le vote du Compte Administratif.

COMMUNE DE ROYE - 70 - budget communal 25200		CA	2017
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES			A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	155 250,00	119 738,22	0,00	0,00	35 511,78
012	Charges de personnel	186 220,00	173 156,82	0,00	0,00	13 063,18
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	174 081,00	149 497,07	0,00	0,00	24 583,93
Total des dépenses de gestion courante		515 651,00	442 392,11	0,00	0,00	73 158,89
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
68	Dotations aux provisions (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	7 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		523 351,00	442 392,11	0,00	0,00	80 958,89
023	Virement à la sect* d'investis. (2)	360 274,00				
042	Opérations d'ordre entre section (2)	1 576,00	1 576,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		361 850,00	1 576,00			360 274,00
TOTAL		885 201,00	443 968,11	0,00	0,00	441 232,89
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	4 500,00	4 493,36	0,00	0,00	6,64
70	Produits des services	47 788,00	51 183,06	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	250 862,00	256 537,80	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	214 055,00	214 639,30	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	19 800,00	19 851,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		537 005,00	546 704,52	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	1,18	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	655,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		537 005,00	547 360,70	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		537 005,00	547 360,70	0,00	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016		(3) 348 196,03				

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	4 297,68	0,00	5 702,32
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	561 496,00	297 930,13	226 140,00	37 425,87
	Total des dépenses d'équipement	571 496,00	302 227,81	226 140,00	43 128,19
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	7 000,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	579 496,00	302 227,81	226 140,00	51 128,19
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	579 496,00	302 227,81	226 140,00	51 128,19
	Pour information	(3) 11 672,10			
	D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	106 565,00	41 175,70	1 080,00	64 309,30
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	106 565,00	41 175,70	1 080,00	64 309,30
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1088)	25 481,00	23 860,60	0,00	1 620,40
1088	Dotations Fonds divers Réserves (7)	86 272,00	86 272,10	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	122 753,00	120 132,70	0,00	2 620,30
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	229 318,00	161 308,40	1 080,00	66 929,60
021	Virement de la section de fonct. (1)	360 274,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	1 576,00	1 576,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	361 850,00	1 576,00	0,00	360 274,00
	TOTAL	591 168,00	162 884,40	1 080,00	427 203,60
	Pour information	(3) 0,00			
	R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016				

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal ACCEPTE le Compte Administratif 2017.

Objet : Affectation du résultat du Compte Administratif Principal – Exercice 2017

Le compte administratif principal 2017, fait apparaître les résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
RECETTES 2017	547 360,70	162 884,40	710 245,10
DEPENSES 2017	443 968,11	302 227,81	746 195,92
RESULTAT CUMULES (2017 + restes 2016)	451 588,62	- 151 015,51	+ 300 573,11
RESTES A REALISER			
RECETTES		1 080,00	1 080,00
DEPENSES		226 140,00	226 140,00
RESULTATS 2017	451 588,62	- 376 075,51	+75 513,11

Les résultats de cet exercice 2017 font apparaître un excédent de la section de fonctionnement de **451 588,62 €** et un déficit d'investissement de **376 075,51 €**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :
ACCEPTE d'affecter au Budget Primitif 2018 comme suit :

Article 001 – dépenses (résultat d'investissement reporté) : **151 015,51 €**

Article 002 : recettes (résultat de fonctionnement reporté) : **75 513,11 €**

Article 1068 – recettes (excédent de fonctionnement capitalisé) : **376 075,51 €**

Le Maire, présente le Budget Primitif 2018.

COMMUNE DE ROYE - 70 - budget communal 25200	BP 2018
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	155 250,00	0,00	180 250,00	180 250,00	180 250,00
012	Charges de personnel	186 220,00	0,00	206 030,00	206 030,00	206 030,00
014	Atténuations de produits		0,00	2 771,00	2 771,00	2 771,00
65	Autres charges gestion courante	174 081,00	0,00	169 128,00	169 128,00	169 128,00
Total des dépenses de gestion courante		515 551,00	0,00	558 179,00	558 179,00	558 179,00
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	800,00	0,00	800,00	800,00	800,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	7 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		523 351,00	0,00	565 979,00	565 979,00	565 979,00
023	Virement à la sect* d'investis. (5)	360 274,00		84 661,00	84 661,00	84 661,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	1 576,00		1 576,00	1 576,00	1 576,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		361 850,00		86 237,00	86 237,00	86 237,00
TOTAL		885 201,00	0,00	652 216,00	652 216,00	652 216,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	652 216,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	4 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
70	Produits des services	47 788,00	0,00	77 378,00	77 378,00	77 378,00
73	Impôts et taxes	250 862,00	0,00	259 109,00	259 109,00	259 109,00
74	Dotations et participations	214 056,00	0,00	211 365,00	211 365,00	211 365,00
75	Autres produits gestion courante	19 800,00	0,00	19 900,00	19 900,00	19 900,00
Total des recettes de gestion courante		537 005,00	0,00	574 252,00	574 252,00	574 252,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	2 451,00	2 451,00	2 451,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		537 005,00	0,00	576 703,00	576 703,00	576 703,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		537 005,00	0,00	576 703,00	576 703,00	576 703,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	75 513,00
--	-----------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	652 216,00
--	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	28 500,00	28 500,00	28 500,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	561 496,00	226 140,00	2 454 795,00	2 454 795,00	2 680 935,00
	Total des dépenses d'équipement	571 496,00	226 140,00	2 483 295,00	2 483 295,00	2 709 435,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	7 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
	Total des dépenses financières	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	579 496,00	226 140,00	2 491 295,00	2 491 295,00	2 717 435,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			57 500,00	57 500,00	57 500,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			57 500,00	57 500,00	57 500,00
	TOTAL	579 496,00	226 140,00	2 548 795,00	2 548 795,00	2 774 935,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 161 016,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 925 951,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	106 665,00	1 080,00	1 252 684,00	1 252 684,00	1 263 764,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	1 083 925,00	1 083 925,00	1 083 925,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	106 665,00	1 080,00	2 336 609,00	2 336 609,00	2 337 689,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	25 481,00	0,00	59 800,00	59 800,00	59 800,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	96 272,00	0,00	376 075,00	376 075,00	376 075,00
138	Autres		0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			7 650,00	7 650,00	7 650,00
	Total des recettes financières	122 753,00	0,00	444 525,00	444 525,00	444 525,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	229 318,00	1 080,00	2 781 134,00	2 781 134,00	2 782 214,00
021	Virement de la section de fonct. (4)	360 274,00		84 661,00	84 661,00	84 661,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	1 576,00		1 576,00	1 576,00	1 576,00
041	Opérations patrimoniales (4)			57 500,00	57 500,00	57 500,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	361 850,00		143 737,00	143 737,00	143 737,00
	TOTAL	591 168,00	1 080,00	2 924 871,00	2 924 871,00	2 925 951,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 925 951,00

Budget Primitif 2018

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2018, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 652 216,00€
 Dépenses et recettes d'investissement : 2 925 951,00€

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	652 216.00	652 216.00
Section d'investissement	2 925 951.00	2 925 951.00
TOTAL	3 578 167.00	3 578 167.00

Vu le projet de budget primitif 2018,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif 2018 arrêté comme suit :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	652 216.00	652 216.00
Section d'investissement	2 925 951.00	2 925 951.00
TOTAL	3 578 167.00	3 578 167.00

COMMUNE DE ROYE - 70 - budget communal 25200	BP 2018
--	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2017 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2017 (%)
Taxe d'habitation	1 447 518,00	0,036	7,630	0,000	113 077,00	2,419
Taxe foncière sur les propriétés bâties	975 814,00	0,197	9,910	0,000	96 959,00	0,462
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	22 594,00	0,418	43,430	0,000	9 902,00	1,330
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
TOTAL	2 445 926,00	0,100			219 938,00	1,500

Année 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

TAUX D'IMPOSITION

FIXE pour 2018, les taux de contributions directes de la façon suivante :

- Taxe d'habitation : 7,63
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 9,91
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 43,43

ONF : devis pour travaux sylvicoles 2018

- Vu le programme de travaux annuel pour 2018 présenté par les services de l'ONF,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le programme proposé par l'ONF pour un montant de 5 751,10 € HT en Investissement, soit 6 326,21 € TTC (devis estimatif des travaux réalisés par leur service).

AUTORISE le Maire à signer ledit programme de travaux.

Electrification du lotissement Impasse du Tram

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de prévoir une extension du réseau de distribution publique d'électrification et de l'installation communale d'éclairage public pour 6 logements intergénérationnels SA HABITAT projetés Rue de l'Aérodrome (Impasse du Tram) et propose que la commune reste maître d'ouvrage de l'installation d'éclairage public afin d'autoriser le raccordement de cette nouvelle installation à celle existante.

Le syndicat intercommunal d'énergie du département de la Haute-Saône (SIED 70) auquel la commune adhère est maître d'ouvrage du réseau projeté de distribution d'électricité et pourrait être mandaté par la commune pour réaliser les travaux d'éclairage public en coordination avec ceux de distribution publique d'électricité.

L'avant-projet définitif de ces travaux comprend :

- Une extension souterraine du réseau concédé d'électricité longue d'environ 80 mètres avec la mise en place dans la tranchée d'un câble d'éclairage public ;
- La mise en place de 3 candélabres retenus en accord avec la commune qui deviendra propriétaire de cette installation dès sa mise en service et qui, en contrepartie, prendra en charge les coûts de fonctionnement.

Il propose au conseil municipal de retenir, pour leurs qualités esthétiques et techniques, parmi les différents matériels d'éclairage public envisagés, les produits suivants :

- Un mât cylindro-conique de 5 m thermolaqué RAL 3004
- Un luminaire de type Flexity à LED thermolaqué RAL 3004.

Monsieur le maire précise que l'intégralité du coût des travaux intérieurs serait à la charge du lotisseur ; la commune aurait toutefois à faire l'avance d'environ 1 100 € correspondant à la participation qu'elle récupérerait 1 an après les travaux dans le cadre du Fonds de compensation de la TVA (FCTVA). En effet, la commune devenant propriétaire de l'éclairage public dès sa mise en service, est seule habilitée à récupérer cette participation du FCTVA.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE le programme des travaux présentés par Monsieur le Maire

DEMANDE au SIED 70, la réalisation des travaux définis ci-dessus par Monsieur le Maire.

AUTORISE Monsieur le maire à signer la convention de mandat et son annexe financière prévisionnelle annexées à la présente délibération.

DECIDE de retenir, pour leurs qualités esthétiques et techniques, les matériels d'éclairage public du type de ceux décrits par Monsieur le Maire, et le charge de définir avec le SIED 70 ces matériels.

PRECISE que la participation financière demandée par le SIED 70 sera à la charge de la SA HABITAT

S'ENGAGE à verser au SIED 70 une somme d'environ 1 100 €, après les travaux compte tenu que cette somme sera reversée à la commune 1 an après ces travaux, par le Fonds de compensation pour la TVA, sur présentation d'une fiche que le SIED 70 transmettra à la commune dès l'achèvement des travaux.

**Demande de subvention
auprès de Mr Le Préfet
pour la réfection de voiries
suite aux dégâts
occasionnés par les
intempéries, au titre de la
DETR**

Monsieur le Maire,

EXPOSE que suite aux inondations de début 2018, celles-ci ont occasionné de nombreux dégâts notamment au niveau de la voirie communale.

Coût des dégâts : 10 954,50 €HT, soit 13 145,40 €TTC

RAPPELLE que ces travaux sont subventionnables par l'Etat au titre de la DETR 2018 (dotation d'équipement des territoires ruraux), la commune ayant fait l'objet d'une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Il vous est demandé d'autoriser le Maire à solliciter auprès de Mr le Préfet, l'octroi d'une subvention pour les travaux cités précédemment.

**L'exposé entendu et après en avoir délibéré à l'unanimité,
le Conseil Municipal :**

VALIDE le projet de réfection des voiries suite aux intempéries.

SOLLICITE de Mr le Préfet, la subvention correspondante.

ARRÊTE les modalités de financement comme suit :

- Montant subventionnable HT	:	10 954,50 €
- Subvention DETR (40%)	:	4 381,80 €
- Subvention travaux de voirie (AED)	:	600,00 €
- Financement par la collectivité	:	5 972,70 €

S'ENGAGE à autofinancer le projet au cas où les subventions attribuées sont inférieures aux montants sollicités.

AUTORISE Mr le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce projet.

**Création d'un poste
d'Adjoint Administratif
Territorial Principal de 1^{ère}
classe**

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34 ;
Vu le budget communal ;
Vu le tableau actuel des effectifs de la collectivité ;

CONSIDERANT la nécessité de créer un poste d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 1^{ère} classe, afin d'assurer les missions de secrétaire de mairie (accueil public et téléphonique, gestion de la paie, comptabilité, administrés et état civil, gestion du cimetière, rédaction courriers, suivi de dossiers, subventions ...) et que cet emploi relève de la catégorie hiérarchique C.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :
DECIDE la création, à compter du **1^{er} mai 2018**, d'un poste d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 1^{ère} classe, à temps complet à hauteur de 35 heures hebdomadaires (soit 35/35^{ème} d'un temps plein), relevant de la catégorie hiérarchique C, étant précisé que les conditions de qualification sont définies réglementairement et correspondent au grade statutaire retenu
S'ENGAGE à inscrire les crédits nécessaires au Budget Primitif
AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Convention de mise à disposition de personnel entre la commune et le SIVU du RAHIN : réactualisation

Vu la convention de mise à disposition du personnel de la commune de ROYE au SIVU du RAHIN signée entre les deux parties en 2015.
Vu la nécessité d'actualiser le nombre d'heures de l'agent mis à disposition, il est nécessaire de modifier cette convention.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

ACCEPTE d'apporter des modifications à la convention de mise à disposition du personnel, avec l'accord de l'agent concerné.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ainsi modifiée.

Rien ne restant à l'ordre du jour, le Président clos la séance.
Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Ont signé tous les membres présents